

Une trentaine de personnes se sont déplacées pour cette réunion d'information.

Informations données par M. Le Maire

Nous venons à votre rencontre pour aborder vos problèmes au quotidien et essayer de les résoudre.

Pour que chacun ait un temps de parole il faudra que les questions se limitent à une ou deux par personne. Le but étant d'échanger sur vos problèmes.

Tout d'abord quelques informations générales sur divers sujets vous concernant.

Les travaux de réfection du réseau d'assainissement route de la gare sont en cours, la remise en état de la voirie faite sommairement en attendant la réfection totale de la voirie projet de co-maitrise avec le département en cours d'élaboration. À cette occasion les trottoirs seront repris. Ces travaux de l'agglomération retardent notre tranche 1 de la route de la gare. L'ouverture des plis a eu lieu le 12 mai dernier. Deux entreprises ont répondu. La négociation a été lancée par le bureau d'études Cereg. Le choix n'est pas connu pour l'instant.

Le cheminement doux (utilisable par les piétons et les vélos) entre l'Espace Maurice Fost et le rond-point d'entrée du village pour sécuriser les trajets lycéens/collégiens à l'accès de l'abri bus ainsi que les promeneurs est maintenant terminé.

Nous comptons sur les vénéjanais pour faire perdurer les commerces que nous avons la Boulangerie, le traiteur.

Nous attendons le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) que nous n'avons toujours pas reçu mais qui a été promis pour juin 2025. Pour l'instant le classement d'un fossé en risque débordement cours d'eau nous interdit l'urbanisation à proximité (nous avons fait part de cette décision officielle auprès des services de la Préfecture et nous avons demandé à notre sénateur d'intervenir auprès du Préfet). Les services de l'État déclencheront ensuite une enquête publique en vue de l'approbation du PPRI par arrêté préfectoral. Et seulement après la révision du PLU pourra reprendre.

Nous avons versé, le 18 novembre 2024, un acompte de 97 500 € à l'Établissement Public Foncier qui avait préempté la maison près de l'école. Nous avons mis au budget 2025 le solde à verser avant le 28 octobre 2025 pour un montant voté le 14 mai dernier de **98 882,75 €**. La maison à proximité des écoles devient communale et le montant de la location augmenté. Nous avons jusqu'à présent un contrat de location dit précaire.

En ce qui concerne le vieux village nous avons lancé une étude de diagnostic sur la biodiversité en avril nous attendons les résultats. Cette étude devrait nous permettre de demander une subvention. Car le fonds vert ne subventionne pas la restauration seule des ruines. Nous avons aussi lancé une étude pour protéger les peintures murales de la chapelle. En effet une administrée nous a fait remarquer que derrière les rideaux le mur s'effrite avec des peintures. Nous avons fait venir les Architectes du bâtiment de France à ce sujet en 2024. Nous avons réalisé des travaux sur la toiture en attendant les résultats de l'étude. Suite à celle-ci, une estimation des travaux sera faite et nous pourrons demander une aide à la DRAC.

Les actions de débroussaillage autour des habitations sont en grande partie réalisées et cela contribue à la sécurisation de nos habitations. Pour information, les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), via l'ONF (Office National des Forêts) sont venus contrôler les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) réalisées par la commune et les particuliers en novembre 2024. Les 13 et 21 mai 2025 ils sont revenus constater si les personnes ayant reçu un courrier en décembre ont bien réalisé les travaux notifiés, car il s'agit bien d'une obligation pour les communes et pour les administrés. Des verbalisations seront établies et envoyées par l'ONF, si le travail n'a pas été fait ou des avertissements si le travail est à poursuivre.

Concernant l'auberge, les travaux du rez-de-chaussée sont terminés et bientôt nous pourrons y dîner le vendredi soir ou aller déjeuner sur place ou à emporter, du mardi au vendredi midi. L'inauguration a eu lieu le 16 mai.

En ce qui concerne les étages, notre architecte nous a fait une restitution le 29 avril dernier. Nous avons abandonné l'idée de faire des cabinets médicaux étant donné les difficultés de trouver des médecins. Nous allons réaliser 3 T2 et 2 T4. L'architecte déposera le permis de construire qui est nécessaire car il y aura un changement de destination et des travaux de modification de façade sont prévus. Ensuite il est prévu un appel d'offres fin juin avec un démarrage de travaux à l'automne.

Le city stade est maintenant terminé et les jeunes peuvent y jouer plus sereinement.

Les jardins familiaux nommés Les Hespérides, ont été attribués à 6 vénéjanais. Chaque parcelle fait 50 m² pour 50 € par an de location. Un règlement et une convention votés le 9 avril 2025 ont été signés par les deux parties. Il reste à ce jour 4 parcelles à attribuer.

Le 20 mai nous avons reçu la commission de contrôle des Petites Cités de Caractère® D'Occitanie. Nous attendons le verdict...

La Délégation Militaire Départementale du Gard (DMD30) incite les communes, à travers leur Correspondant Défense, à mieux faire connaître la fonction de Réserviste afin que la Réserve puisse monter en puissance. Est-ce que vous seriez intéressés par une réunion publique d'information sur ce sujet, animée par un Réserviste ? **Retour négatif des personnes présentes.**

Il est prévu un projet d'agrivoltaïsme par le propriétaire de la Vialle à l'entrée sud-ouest du village. Les élus sont défavorables à tout projet de panneaux photovoltaïques à 1,5 km du centre village et donc à celui-ci et vous ? L'entreprise RENER ÉNERGIE souhaite organiser une permanence de 14 h à 19 h. Les élus sont défavorables à autoriser une permanence. Êtes-vous favorable à une réunion d'information de cette entreprise ?

La réponse est plutôt favorable à une réunion d'information. Une personne souligne le problème des lignes électriques. Une autre souligne que lors de la concertation sur ZAENR (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables) beaucoup étaient défavorables aux parcs photovoltaïques.

Nous remercions la vingtaine d'associations qui font vivre le village en proposant des activités tout au long de l'année, des événements festifs, culturels, sportifs...

La vie de tous les jours c'est de tout faire pour améliorer la qualité de vie de nos administrés.

Maintenant quelques informations concernant les compétences de l'agglomération :

La redevance incitative a eu pour effet de diminuer le nombre de kilos par habitant. En 2020 on affichait, pour les déchets ménagers, 277 kg/hab/an, pour les emballages 21,5 kg/hab/an (hors refus), pour le papier 12,5 kg/hab/an et pour le verre 31 kg/hab/an. En 2024, (bilan reçu le 28 mai dernier) on affichait, pour les déchets ménagers, 145,50 kg/hab/an, pour les emballages 52,20 kg/hab/an (hors refus), pour le papier 10,4 kg/hab/an et pour le verre 38,5 kg/hab/an. La mise en place de la redevance incitative a généré des baisses pour les ordures ménagères et des hausses pour les collectes d'apports volontaires exceptés les papiers. Si les papiers sont en baisse c'est grâce à la mise en place du Stop pub et les sanctions imposées depuis le 1^{er} janvier 2021 aux contrevenants.

Il faut savoir que le taux de refus représente presque 40 % de la collecte, ce qui est énorme. Il y a eu 10 000 stickers de refus apposés sur les bacs ou sur les sacs jaunes ce qui entraîne une augmentation de rejet au centre de tri. Au lieu d'être triés ils sont enfouis. Ce qui n'est pas l'objet du tri sélectif. À partir de 2025, pour lutter contre cela, mais aussi contre les sorties en dehors des jours de collecte, les sacs jaunes sont numérotés afin de tracer la distribution.

Depuis la mise en place d'une déchèterie pro les apports en déchèterie recevant des particuliers ont baissé. À partir de septembre l'accès aux déchèteries sera contrôlé. Un badge sera donné ou bien par le QR code de sa facture récupéré sur son téléphone. L'agglomération va bientôt communiquer sur ces sujets.

Un autre sujet d'actualité : la gestion de l'eau potable au quotidien. Nous ne sommes parfois pas au courant des coupures d'eau mais cela n'est arrivé qu'une fois lors du nettoyage du château d'eau.

La mobilité : le 2 juin l'ouverture de navette desservant Vénéjan est prévue aux arrêts habituels. La ligne 15 sera inaugurée le 27 mai prochain. C'est une année test, si le résultat n'est pas probant, l'agglomération arrêtera tout.

Questions/Réponses

Redevance Incitative

Une personne demande pourquoi elle paie plus avec la RI qu'avant alors qu'elle trie ses déchets ? Un sondage a été fait dans la salle pour certains ils payent moins avec le RI qu'avec la TEOM. **Pour bien comparer il faut prendre l'avis de la taxe foncière 2024, multiplier la valeur locative par le taux de 11 % (TEOM 2023). Peut-être demander un changement de bac si le nombre de levées n'est pas conséquent.**

Sécurité

Les véhicules roulent vite dans la Grand-Rue également route de la gare où certains font du rodéo. Où en est le projet de faire ralentir les automobilistes dans la Grand-Rue et y résoudre le problème de stationnement ? Un habitant de la Grand-Rue laisse ses voitures à l'extérieur de jour de peur de ne pouvoir les sortir de chez lui. Route de la gare que prévoyons-nous comme dispositif ?

Nous allons créer un parking à côté du cimetière, ce sera le moment de revoir notre projet sur la Grand-Rue pour faire ralentir en installant des jardinières tout en prenant en considération le problème de l'écoulement des eaux pluviales.

Route de la gare nous prévoyons des pistes cyclables, une nouvelle répartition de la voirie permet normalement de réguler la vitesse de circulation (organisation mise en place avec l'Unité Territoriale de Bagnols).

Une administrée signale le stationnement d'un véhicule débordant sur la voie publique qui l'empêche de rentrer dans sa cour. Elle veut savoir pourquoi nous avons gardé l'emprise au sol de l'escalier qui accède au 1^{er} étage de cette maison par l'extérieur.

La parcelle appartient au domaine public de la commune. Elle est inaliénable et donc ne peut être vendue. Il aurait fallu des démarches importantes et en premier déclasser le bien. Nous avons voulu éviter que le propriétaire fasse sur cette parcelle un mur de clôture ou bien un agrandissement de sa maison qui sont autorisés par le PLU qui auraient engendré bien plus de contraintes pour les riverains et usagers. M. Le Maire va le rencontrer et discuter avec lui.

Une administrée suggère de mettre un panneau d'interdiction aux camions du côté Bagnols à l'Aubian. La demande a déjà été faite auprès du maire de Bagnols-sur-Cèze quand le panneau Interdit au 5t5 a été installé au chemin du Clau de la garde.

Les panneaux côté Aubian ont été récemment installés.

Pour plus de visibilité couper l'herbe sur le chemin de Bellefeuille et la végétation à l'auberge.

Le tracteur est actuellement en réparation. Cela est programmé.

Demande de modifier le sens du miroir pour voir qui vient de la droite en venant de la rue du Puits neufs.

Nous avons plusieurs fois modifié le sens de ce panneau. Il vaut mieux voir qui vient de la gauche pour éviter tout accident.

Affaissement rue mur du Portalet au-dessus du parking de l'église et sur le CD148 à Rouveyrolles

Nous irons voir le mur. En ce qui concerne le CD148, l'Unité Territoriale surveille régulièrement puisque cette route est de leur responsabilité.

Demande d'un miroir à l'intersection rue du Cadran solaire et la rue qui descend du plateau

Nous irons voir sur place.

Rue des écoles les horaires d'interdiction de circuler en voiture ne sont pas respectés. La personne demande de mettre des barrières

Cela sera lourd à gérer. M. le Maire ira rencontrer les contrevenants car se sont toujours les mêmes personnes qui ne respectent pas.

Demande sur les risques inondation

Que comptons-nous faire dans le quartier des Horts, zone inondable contre les risques d'inondation ?

Des caniveaux font être réalisés route de la gare, cela résoudra le problème du pluvial. Il y aura des avaloirs. L'entretien des fossés permet justement que l'eau y aille.

Autres demandes

Devenir de la gare car c'est un véritable dépotoir ?

Nous sommes en contact avec la SNCF. Cette dernière a négocié avec le propriétaire de la maison. La Région n'a pas encore pu l'acheter car pas inscrite au budget. D'après nos informations cette vente devrait se faire en 2025. La maison sera démolie et la zone nettoyée pour permettre une meilleure visibilité.

Le maire suggère de prendre des photos et de les envoyer à la mairie si des personnes jettent des déchets dans cet espace.

M. Le maire informe que la SNCF a pour projet des travaux en deux phases (septembre 2026 et au printemps 2027) pour remplacer les rails. Les passages niveaux seront fermés mais M. Le Maire a demandé que ce ne soit pas en même temps. La SNCF utilise un train usine. Ces opérations s'effectuent de nuit, dans un temps restreint, pour limiter l'impact sur le trafic ferroviaire.

Demande de faire enlever le panneau d'ouverture du TER du 29 août 2022 sur la RN 86 qui cache l'enseigne touristique installé par le Département

La demande a été faite auprès de notre conseillère régionale il y a deux ans.

Demande sur l'aire de compostage du parking

Les bacs de remplissage sont pleins. L'agglomération a réparé les couvercles. Le robinet a été mis en service. La personne compostophile rappelle qu'il faut arroser de temps en temps. Elle trouve beaucoup de coquilles d'œufs non écrasés.

Les agents ont beaucoup de travail en ce moment, les tamisages seront programmés prochainement. Nous signalerons le problème des coquilles au boulanger.

Demande si des travaux de la place de la Fontaine sont prévus ?*

Nous aurions dû les prévoir en 2023 mais nous avons préféré « sauver » l'auberge.

Avons-nous des projets de Biomasse sur notre forêt ?

Non

Demander au boulanger d'informer à l'avance de la fermeture de la boulangerie sur sa porte.

Nous lui dirons.

Demande sur le budget 2025

Une lettre d'information va sortir prochainement sur ce sujet.

Demande sur le point voté le 14 mai dernier sur la DIGU (Déclaration d'Intérêt Général et d'Urgence). Pourquoi l'Urgence ? À qui sont les parcelles où doit passer la piste DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) ? Les propriétaires ont-ils été prévenus ?

Nous avons lancé en 2024 une étude de défendabilité par l'ONF. Cette piste fait partie des solutions préconisées pour défendre les personnes et les biens contre les risques de feux de forêt. L'urgence vient du fait que depuis plusieurs années nous connaissons des grandes périodes de sécheresse et donc risque d'incendie comme celui que nous avons connu le 1^{er} août 2017. Les riverains de cette zone brûlée l'ont nettoyée régulièrement. De notifier le caractère d'urgence évite une procédure d'enquête publique. Une parcelle est communale et les deux autres appartiennent à des particuliers. Les propriétaires seront prévenus lors du retour de l'arrêté par la préfecture qui validera cette DIGU.

Quelque chose a été changé dans le PLU ?

Comme nous avons dit nous attendons le PPRI pour relancer le travail sur la révision du PLU. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sont toujours d'actualité puisque ce sont des pièces obligatoires du plan local d'urbanisme, en application de l'alinéa 3 de l'article L. 151-2. Du code de l'urbanisme.

Demande d'élaguer le mûrier du parking de l'église.

Nous enverrons les agents dès que leur charge de travail le permettra.